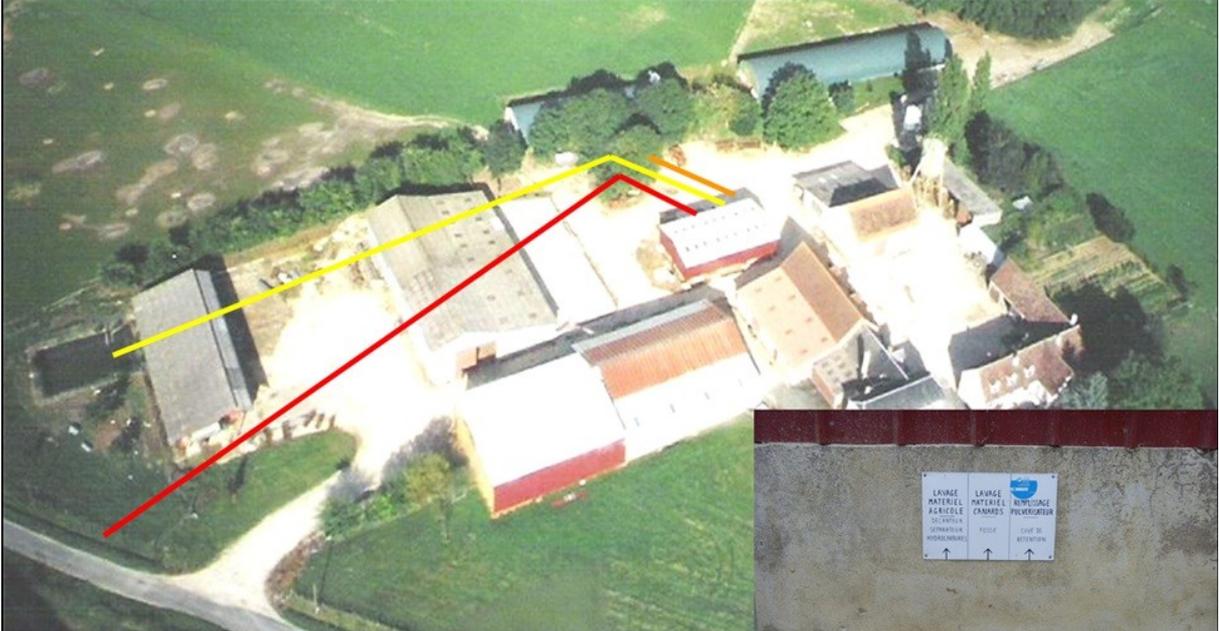


Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Eau	Lurais	Référence : 36_E_03	Date : octobre 2012

## Traitement des eaux usées en milieu agricole à Lurais (36)



- Remplissage pulvérisateur : cuve de rétention
- Lavage matériel canard : fosse étanche
- Lavage matériel agricole : décanteur / séparateur hydrocarbures



**Gestion des effluents et eaux**

<b>Historique/Contexte</b>	L'EARL Le Bois d'Angles est une structure de polyculture et d'élevage de canard prêt à gaver et de gavage. L'EARL a mis en place un traitement des eaux usées en milieu agricole par l'intermédiaire de l'aménagement d'une aire de lavage.
<b>Calendrier</b>	2006 : reprise de l'exploitation par X Jacquet 2009 : rejoint par B MEREAU en tant qu'associé
<b>Territoire</b>	Commune de Lurais
<b>Maître d'ouvrage</b>	Xavier JACQUET et Benjamin MEREAU, EARL Le Bois d'Angles
<b>Maître d'œuvre</b>	Xavier JACQUET et Benjamin MEREAU, EARL Le Bois d'Angles
<b>Objectifs</b>	Réduire les risques de pollution, limiter les impacts sur l'environnement
<b>Travaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- aménagement d'une aire de lavage via un jeu de vannes : <ul style="list-style-type: none"> <li>⤴ 1 circuit pour les eaux de lavage du matériel d'élevage des canards : l'eau de lavage est orientée vers une fosse étanche. Cette eau peu chargée en élément est ensuite épandue sur les terres de l'exploitation. Les eaux sortant du local sanitaire des salariés vont également dans la fosse.</li> <li>⤴ 1 circuit des eaux de lavage des matériels agricoles avec décanteur et séparateur à hydrocarbures, puis rejet vers le milieu naturel.</li> <li>⤴ 1 circuit qui collecte les possibles débordements au moment du remplissage du pulvérisateur.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Travaux à autres finalités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- local sanitaire pour les salariés,</li> <li>- formation des gérants,</li> <li>- plantation de haies (dans le cadre de l'opération <i>Bouchure</i> du Parc Naturel Régional de la Brenne),</li> <li>- installation d'un chauffe-eau solaire en remplacement d'un chauffe-eau électrique,</li> <li>- rénovation de l'isolation de la poussinière (300 m<sup>2</sup>),</li> <li>- maîtrise de l'utilisation des engrais grâce à l'utilisation d'outils d'aide à la décision et à la mise en place d'un plan prévisionnel de fumure,</li> <li>- chaudière bois déchiqueté,</li> <li>- tri des déchets,</li> <li>- démarche Agriconfiance Volet Vert, en partenariat avec Val de Sèvre (filiale canard).</li> </ul>
<b>Difficultés</b>	/
<b>Sensibilisation</b>	/

# le Grenelle Environnement

<b>Coût de l'opération</b>	5.000 €,
<b>Financeurs</b>	Autofinancement (75%) Europe par l'intermédiaire du Plan Végétal Environnement (25%)
<b>Dispositif-cadre</b>	/
<b>Finalités du développement durable</b>	-Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources -Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
<b>Évaluation</b>	
<b>Singularité</b>	Lauréat du 1er concours Éco-trophées du PNR de la Brenne (catégorie « Respect de l'environnement ») en 2010
<b>Contacts</b>	EARL Le Bois d'Angles Le Bois d'Angles 36220 LURAI <b>02 54 37 73 34</b>

<b>Rédacteur</b>	Correspondant Aménagement Durable Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50
------------------	---